

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2023

Présents : Evelyne PRÊLE, Didier LACROIX, Anthony RAILLARD, Valérie MOREL, Louis BESACIER, Clément FUGIER

Arrivée à 18h30 de Juliette SABLIER

Absent : Claude MUNCH (pouvoir Evelyne PRÊLE) Absente : Nadège CUMINATTO

Secrétaire de séance : Jacqueline THÉRY

Approbation du PV du précédent conseil

Approbation du rapport du rapport 2022 sur le prix et la qualité de l'assainissement

Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service des déchets 2022

Approbation du rapport d'activité 2022

Arrivée de Juliette SABLIER

Restitution de la compétence IRVE

En 2018 la COR prend la compétence des infrastructures de recharge des véhicules électriques et installe 13 bornes. A ce jour 10 d'entre elles ne fonctionnent plus

Il faut envisager un nouveau schéma de développement et la COR propose de restituer la compétence aux communes

Modification statutaire de la COR

Suppression de la compétence sur les logiciels spécifiques

La COR garde la main sur le système d'information géographique

Apporte un support à la jeunesse et aux sports

Concernant la culture, la COR veut créer une session d'arts vivants et assurer la gestion d'une école de musique et de danse

Élargissement de la compétence en matière de santé et gestion d'un centre de téléconsultation communautaire

Suppression de la mutualisation en matière de formation

Préfecture : Adhésion au service de télétransmission des actes de la commune avec signature d'une convention

Travaux de la salle communale :

Réunion avec les architectes et présentation de 2 projets. L'un inclut une extension et le second consiste à un réaménagement du bâtiment existant de l'ancienne école

Approbation du second projet

Questions diverses :

La visite de la commune sous la houlette de l'association Découverte en Pays de Tarare et de Jacqueline THERY que nous remercions, s'est très bien déroulée

Le 4 décembre, a lieu une réunion de sensibilisation sur les violences faites aux femmes. Voir si quelqu'un est disponible pour y assister

La distribution des sapins aura lieu le 9 décembre

Les vœux du Maire auront lieu le samedi 20 janvier à 10h30 salle Etienne Villand

Le Syder va procéder au renouvellement de l'éclairage du village

Achat d'un nouveau panneau pour l'entrée du village, suite au vol

Un devis va être effectué pour la rénovation de la toiture de l'Église

Prochain conseil, le 2 février 2024